

Adrienne Windsor

Présidente

Don Rickard

Vice-président

Ron Robinson

Président sortant

Leslie Ray

Trésorière

Barb Malone

Directrice par mandat spécial

Barb Yezik

Directrice par mandat spécial

Dale Gibbons

Directrice par mandat spécial

Fabio Garcia

Directeur par mandat spécial

Jennifer Knox

Directrice par mandat spécial

Laura Sciore

Directrice par mandat spécial

Lawson Gay

Directrice par mandat spécial

Steve DeBoer

Directeur par mandat spécial

Marilia Hjorngaard

Chambre de Newcastle

Greg Lewis

ZAA de Newcastle

Justin Barry

ZAA de Bowmanville

Lisa Roy

ZAA d'Orono

Lindsay Coolidge

Conseillère - postsecondaire

Curry Clifford

*Conseille - affaires
municipales*

1^{er} août 2014

La greffière du Comité permanent des finances
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ont.) K1A 0A6

Objet : Mémoire – Consultations prébudgétaires de 2014

Monsieur Rajotte,

La Chambre de commerce de Clarington défend les intérêts et est le porte-parole du milieu des affaires de Clarington. Elle lui fournit une tribune pour concevoir des programmes et des occasions de promouvoir les échanges commerciaux dans la Municipalité de Clarington. Grâce au contact suivi que nous avons avec la Municipalité de Clarington en matière de développement économique, nous jouons un rôle de chef de file pour ce qui est d'attirer et de retenir dans notre communauté les investissements faits au titre du développement et de la croissance des affaires.

Il est encourageant de constater que nos gouvernements interviennent en ces temps économiques difficiles à l'aide de programmes et de possibilités de nature à garder nos collectivités au travail et à créer des emplois grâce au soutien des affaires et à l'investissement dans les infrastructures.

La Municipalité de Clarington est bien placée sous l'angle de l'investissement, car nous nous trouvons à la bordure est de la région du Grand Toronto (RGT), mais demeurons une collectivité rurale comptant une population d'environ 90 000 habitants. Aussi, la majorité de nos espaces verts sont protégés grâce à diverses lois sur l'environnement, notamment la ceinture verte et la moraine d'Oak Ridges.

Les nouvelles ententes fédérales concernant la taxe sur l'essence ont des effets très positifs sur la capacité des collectivités locales de réaliser des projets de voirie et d'infrastructure, lesquels créent en retour un environnement viable pour la croissance des affaires. Au nombre de ces grands pas en avant, mentionnons :

- Le retrait de l'obligation municipale de procéder annuellement à une vérification de conformité et son remplacement par un rapport du trésorier municipal;
- Il n'est plus nécessaire de se soumettre aux obligations de l'annexe C pour la réalisation de chaque projet de construction de pont et de route;
- L'entente s'applique jusqu'en 2024;
- Les catégories de projet admissibles ont été considérablement élargies. Sont maintenant compris l'atténuation des catastrophes, la connexion à large bande, le réaménagement des terrains contaminés, les loisirs et la culture. Auparavant, nous nous occupions avant tout de routes et d'efficacité énergétique.
- Les fonds seront désormais indexés.

Nous élicitons le gouvernement fédéral pour avoir annoncé récemment un financement de 88 000 \$ à l'Organization of Canadian Nuclear Industries afin de l'aider à promouvoir les réacteurs CANDU à l'étranger et de créer davantage de débouchés pour la chaîne d'approvisionnement qui rend cette technologie canadienne de classe mondiale.

L'économie de Clarington repose principalement sur deux secteurs clés, dont l'énergie et l'agriculture. En outre, nous comptons une vigoureuse industrie des services et de fabrication reposant sur de petites et moyennes entreprises et sur un secteur touristique dynamique et prospère en croissance.

La Municipalité de Clarington sur le territoire de laquelle se trouve la centrale nucléaire de l'Ontario Power Generation, produit environ 20 % de l'énergie de l'Ontario. La centrale s'affaire actuellement à la réalisation d'un projet de réfection qui devrait commencer en 2016.

Question : Quel est l'avenir du Canada sous l'angle du raffermissement de notre position sur le marché nucléaire tant ici qu'à l'étranger?

Notre communauté agricole diversifiée continue de produire des denrées afin d'aider à nourrir le Canada; elle comprend des fermes maraîchères, des exploitations fruitières, des exploitations céréalières ainsi que des exploitations d'élevage. L'accès aux débouchés et la transformation des produits sont essentiels pour assurer la croissance du marché, laquelle revêt une importance critique pour contribuer à garder nos fermes actives et prospères.

Question : Comment allons-nous nous y prendre pour tirer le maximum du secteur de l'agriculture afin de garantir que les Canadiens sont alimentés et que les possibilités internationales de commerce et d'éducation sont réalisées?

Dans nos discussions avec des dirigeants d'entreprise de tous les secteurs, bien des sujets sont abordés qui sont de la compétence de divers paliers de gouvernement. Nous reconnaissons respectueusement que certaines préoccupations ressortissent au mandat des administrations provinciales, régionales ou municipales.

Nos recommandations :

Stabilité des décisions : Il importe au plus haut point que les grands projets d'infrastructure soient assortis d'un engagement et d'un calendrier de réalisations à long terme pour soutenir les entreprises. Quand des compagnies soumissionnent dans le cadre de projets publics gigantesques (y compris des projets comme la remise en état de Darlington et la nouvelle construction nucléaire future proposée ou encore le prolongement de la route 407), elles doivent tenir compte des répercussions à long terme que ces travaux auront pour elles. Au nombre des éléments à considérer, mentionnons le recrutement de personnel et l'engagement à l'égard d'autres projets de même que les autres ressources et demandes en capitaux nécessaires pour procéder avec succès à la réalisation des travaux liés à ces soumissions. Les difficultés surviennent quand les projets publics commencent et s'arrêtent pour des raisons politiques; les projets deviennent alors plus coûteux et il peut y avoir des ressources qui pourraient être affectées à des projets de rechange afin de garantir la continuité dans les rentrées de fonds et l'emploi.

Large bande : La technologie évolue très rapidement et avec elle augmente le besoin pour les entreprises de stocker et de transmettre des données. Plusieurs dirigeants d'entreprises existantes nous ont dit que la largeur de bande est insuffisante pour transférer électroniquement des fichiers et certains

nous ont avoué qu'ils devaient se rendre à leurs domiciles pour envoyer ou recevoir des fichiers de clients. Comme l'élément haute technologie est de plus en plus nécessaire pour faire des affaires, il est impérieux que le soutien à l'égard de la croissance de l'infrastructure à l'aide de la large bande soit accessible à toutes les collectivités.

Infrastructure rurale : Accessoirement à la production agricole et à la culture de plein champ interviennent la transformation et le transport de nos récoltes et de notre bétail. Cet élément est essentiel pour élaborer des programmes qui respectent le processus servant à faire passer les aliments de la ferme à la table. La transformation des aliments est désormais très automatisée et exige une large bande de plus grande envergure.

Démarrage d'entreprises : Bien des collectivités rurales se débattent pour garder chez elles leur jeune population pleine d'énergie et de talent afin qu'elle y vive et y travaille, au lieu de la voir partir vers les grands centres. Nous assistons à une recrudescence de l'esprit d'entreprise chez nos jeunes. Ce qu'il leur faut toutefois, c'est d'avoir accès à des capitaux de départ ou de lancement et de disposer de l'infrastructure en place nécessaire (à savoir la large bande). Voilà, il faut le répéter, un élément essentiel pour contribuer à assurer ce succès démographique.

Admissibilité aux programmes de financement : Bien des programmes offerts reposent sur des critères géographiques; l'accès au financement ne devrait pas être lié à la géographie, mais à la démographie et à la capacité d'une collectivité à se démarquer dans le cadre d'une initiative industrielle qui entraînera une croissance économique assortie de résultats de grande portée. Les entreprises prennent des décisions en fonction d'un plan d'affaires, de freins et contrepoids et de rendements et rétributions. Ce serait bien d'avoir accès à du financement en fonction d'un plan et de résultats plutôt qu'en fonction de la proximité des grands centres. Par exemple, dans le cas de Clarington, toutes les collectivités voisines affichant une démographie et une infrastructure semblables ont accès à des programmes de financement auxquels nous ne sommes pas admissibles; parce que nous sommes associés à la RGT, nous sommes exclus. Clarington ne dispose pas des ressources et de l'infrastructure voulues pour concurrencer d'autres agglomérations de ce grand centre.

Nous apprécions grandement l'attention que vous porterez à ces recommandations. Faisons en sorte que le Canada fonctionne dans nos propres collectivités en prêtant oreille aux besoins des entreprises. D'après notre expérience, les petites entreprises ont de grandes idées et ne demandent pas mieux que de les partager, c'est à nous de les écouter. Si vous avez des questions concernant les sujets abordés, veuillez vous sentir libre de communiquer avec moi à n'importe quel moment.

Veillez agréer, Monsieur Rajotte, nos salutations respectueuses.

Sheila Hall

Directrice exécutive

Chambre de commerce de Clarington / Bureau du développement économique

C.c. : James Rajotte, député et président du Comité permanent des finances

Erin O'Toole, député, Durham

Granville Anderson, député provincial, Durham

Roger Anderson, président régional, Durham

Adrian Foster, maire, Clarington

Allan O'Dette, président et directeur général, Ontario Chamber of Commerce